



## NOS PARTENAIRES



  
**MDPH 66**  
Maison Départementale  
des Personnes Handicapées



Région académique  
OCCITANIE

académie  
Montpellier 

**ars**  
● Agence Régionale de Santé  
Occitanie



## CONTACT

### EMAS MAILLOL

16 rue Alfred Eisenstaedt

66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 61 44 22



contact.emas.maillol@asso-sauvy.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 8h-12h et 14h-17h



PÔLE HANDICAP ET PARCOURS

Association Joseph Sauvy  
23 rue François Broussais  
CS20007 - 66028 Perpignan cedex  
Tél : 04.48.22.21.64



ASSOCIATION  
Joseph Sauvy



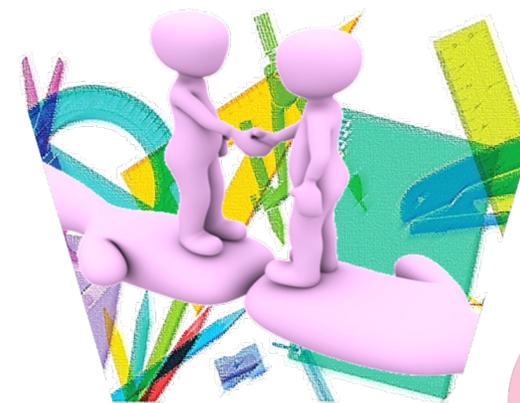
ASSOCIATION

Joseph Sauvy

ENSEMBLE  
pour L'ÉCOLE  
INCLUSIVE

L'IME ARISTIDE MAILLOL vous présente son

**E**QUIPE  
**M**OBILE  
d'**A**PPUI  
à la **S**COLARISATION



**L'EXPERTISE MÉDICO-SOCIALE  
AU SERVICE  
DE L'ÉCOLE INCLUSIVE**



## LE PÔLE HANDICAP ET PARCOURS DE L'ASSOCIATION JOSEPH SAUVY

Le champ des services des établissements du pôle couvre : la déficience intellectuelle, les troubles neurodéveloppementaux et les troubles du comportement.

**L'ÉTABLISSEMENT DE RATTACHEMENT DE L'EMAS :**  
L'IME Aristide MAILLOL accueille des enfants et adolescents présentant une déficience intellectuelle légère à moyenne. Son dispositif d'accueil est le fruit d'une réflexion en adéquation avec la législation en vigueur, privilégiant la parentalité et favorisant l'inclusion socioprofessionnelle.



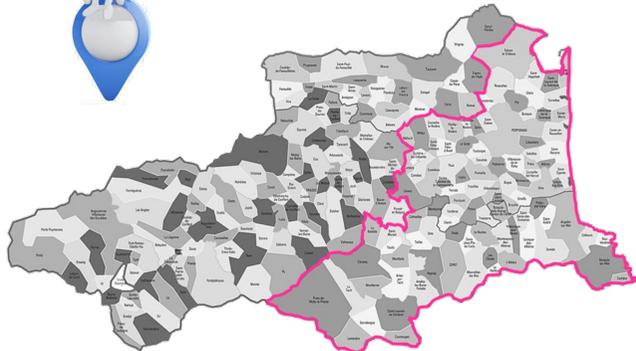
## Objectifs de l'EMAS

Intervenir en appui auprès des professionnels de l'Éducation nationale et la communauté éducative.

Renforcer et améliorer la scolarisation des enfants en situation de handicap.



## ZONE D'INTERVENTION



## MISSIONS

- 1** Conseiller et participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap.
- 2** Apporter conseil et appui en cas de difficultés avec un élève.
- 3** Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.
- 4** Conseiller une équipe pluridisciplinaire de MDPH.
- 5** Initier une intervention provisoire pour permettre le maintien de la scolarisation, sans préjuger de l'évaluation postérieure.



## DEMANDER L'INTERVENTION DE L'EMAS

*Avec l'aval de l'inspecteur ou du chef d'établissement, tout professionnel d'un établissement scolaire peut remplir la fiche de saisine et la transmettre par courrier ou mail à : [contact.emas.maillol@asso-sauvy.fr](mailto:contact.emas.maillol@asso-sauvy.fr)*



## L'ÉQUIPE MOBILE

La composition et l'organisation de l'EMAS sont pensées pour répondre aux besoins, aux difficultés et aux diverses problématiques et pathologies rencontrées.

**LE DIRECTEUR** de I.M.E MAILLOL est le cadre hiérarchique et le garant du bon fonctionnement de l'Équipe Mobile. Il assure les liens et échanges avec l'association, les instances d'autorité et autres institutions.

**LE COORDONNATEUR** est chargé de mettre en œuvre le projet de l'équipe en concertation permanente avec la/le directeur de l'établissement dont il dépend.

Il anime et coordonne l'équipe d'appui à la scolarisation autour de la définition des besoins déterminés pour l'élève et/ou sa famille.

**LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN** accompagne les professionnels dans une analyse différentielle des situations rencontrées. Il aide à la compréhension du fonctionnement psychique. Il permet ainsi le pas de côté nécessaire à l'accompagnement proposé, afin que le jeune ne soit pas réduit à son symptôme.

**LES ÉDUCATEURS** sont issus du terrain et en activité sur les établissements du Pôle Handicap et Parcours de l'Association J. Sauvy. Ces professionnels seront identifiés comme étant les éducateurs ressources de l'équipe mobile, chacun dans sa spécificité d'accompagnement (troubles du comportement, autisme, déficience, troubles Dys).